

215	UTBM service communication	L'Est Républicain	16 juin 2013
		Couronne belfortaine	Travaux - Sevenans

Les travaux à la loupe

Au cours du dernier conseil municipal, les travaux en cours et en devenir de la commune ont été discutés.

Le premier point étudié a été l'avancée des travaux rue de Leupe : « L'enfouissement des réseaux est à présent terminé. Ne manque plus que leur branchement. Celui de l'éclairage public est fait. Quant à la voirie, les travaux ont commencé et devraient être terminés fin juin », récapitule le maire Didier Pernet.

Il soumet à l'avis du conseil quelques devis complémentaires : « Ils concernent nombre de choses à faire que nous n'avions pas prévues. » En premier lieu, la réfection du goudron d'une partie de la cour du 14, rue de Leupe pour 3046,26€ : « Pour faire les réseaux, il a fallu creuser du côté de la cour de cette habitation. » Autre supplément : la réfection des trottoirs vers l'université de technologie Belfort-Montbéliard (UTBM) qui ont été détériorés lors des travaux rue de Leupe. La municipalité les a donc refaits et comme l'autre côté de la chaussée en était dépourvu, elle en a profité pour en installer.

D'autre part, l'UTBM ayant installé par erreur il y a fort longtemps des candélabres sur les trottoirs de la commune, ils ont été déplacés. D'autres ont été installés. La facture a été partagée : 1.558,82€ pour l'UTBM et 1.001,17€ pour Sevenans.

Tous ces travaux ont déjà été réalisés et les élus ont donné à l'unanimité l'autorisation pour les devis complémentaires. En outre, une convention doit être passée avec l'UTBM pour qu'elle puisse rembourser à la mu-

nicipalité les frais. Le conseil autorise le maire à signer cette convention.

On note aussi la bonne nouvelle émanant du syndicat intercommunal d'aide à la gestion des équipements publics (Siagep). Celui-ci ayant de l'argent et peu de travaux à réaliser a décidé d'augmenter sa participation aux travaux 2013 et 2014. Sevenans va bénéficier d'une enveloppe supplémentaire pour les travaux, rue de Leupe. Par rapport au devis initial de 56. 617,54€ pour la commune, la part à payer s'élèvera à 42.026,74€, soit une économie de plus de 14.000€.

Autres grands chantiers, celui de la rue de Delle. Il ne débutera pas avant 2014. Il s'étendra « du carrefour de Leupe jusqu'à la rue des Vergers, située à l'entrée du lotissement », précise l'adjoint Ernest Ruchti. Les élus chargés de ce projet aimeraient que les travaux débutent avant la fin de l'année. Ce qui paraît possible puisque l'on parle de septembre pour les premiers coups de pioche. Le montant des travaux s'élève à 61.346,25€ dont finalement, du fait des subventions supplémentaires du Siagep, 20.424,48€. « Ce sont des travaux qui occasionnent une grande gêne mais qui sont nécessaires », explique Didier Pernet.

Enfin, le problème des eaux pluviales de la rue de Leupe nécessite de passer une convention avec la Cab qui finance à hauteur de 51 %. La commune a déjà choisi son maître d'œuvre et paiera la totalité des travaux avant de se faire rembourser par la Cab. L'autorisation est donnée au maire de signer cette convention.